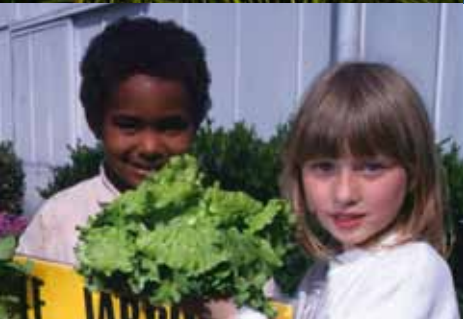




**RAPPORT
D'activités**

2010



Préserver et partager

En 2010, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a fêté ses 20 ans et les 10 ans de son Comité de Veille Ecologique. Vingt années chargées d'histoire et marquées par des avancées importantes dans la longue marche pour la protection de l'environnement et la qualité de la vie.

Partie de l'éducation à l'environnement, l'action de la Fondation s'est ouverte à la sensibilisation et à la mobilisation des citoyens avec plusieurs campagnes grand public, comme le Défi pour la Terre qui a réuni 900 000 engagés. Le Pacte écologique et le Grenelle de l'Environnement ont permis de sortir l'écologie de son ghetto et de la porter dans le débat public au plus haut niveau. Ils ont également permis la prise en compte des grands enjeux environnementaux par les responsables politiques et économiques.

L'année 2010 a été notamment marquée par les travaux du Comité de Veille Ecologique, avec plusieurs séminaires et publications, et en décembre, le colloque «Vers quelle prospérité ? Le monde économique au cœur de la métamorphose». Les programmes thématiques : *Alimentation durable et solidaire*, *Biodiversité et Territoires* et *Climat et Energie* se sont poursuivis avec succès, donnant naissance à deux nouveaux sites Internet de mobilisation citoyenne : l'outil Coach Carbone® et la plateforme J'agis pour la nature. L'activité de soutien aux actions de terrain a, quant à elle, vu la création du programme Solidarité Sud.

Les objectifs de la Fondation pour les années à venir sont articulés autour du programme «Evolution : Chapitre 2», nouvelle étape pour contribuer à une véritable métamorphose de nos sociétés en modifiant les comportements individuels et collectifs, pour la préservation du patrimoine naturel commun, le partage équitable des ressources, la solidarité et le respect de la vie sous toutes ses formes.

Il s'agit d'inventer, de proposer et de mettre en œuvre de nouvelles réponses efficaces aux problèmes environnementaux qui menacent la qualité de la vie, de préserver et de partager les ressources naturelles pour une meilleure solidarité entre les hommes, solidarité entre les pays du Nord et ceux du Sud, solidarité avec les générations futures.



Cécile Ostria, Directrice générale

Cécile Ostria

➔ Un nouveau dispositif de soutien voit le jour en 2010 : les soutiens Solidarité Sud de la Fondation sont destinés à aider des projets capables de concilier amélioration du bien-être humain et préservation de l'environnement dans les pays du Sud. Parmi près de 100 demandes dès sa première année, le dispositif Solidarité Sud de la FNH a soutenu 5 premiers projets.

➔ En 2010, les activités de veille et de prospective ont notamment porté sur les cinq axes identifiés dans «Evolution : Chapitre 2» avec la mise en place de groupes de travail d'experts pour chacun des sujets : la démocratie écologique, le financement du long terme, la gouvernance internationale, les indicateurs de bien-être et le basculement des régulations.

➔ Parallèlement, la Fondation a développé ses publications thématiques et a lancé deux nouveaux ouvrages de la collection « Développement durable et innovations institutionnelles » menée en partenariat avec les Presses universitaires de France.

➔ Enfin, les activités de lobby d'intérêt général se sont concentrées sur le suivi de la loi Grenelle 2 et sur la loi réformant le Conseil économique, social et environnemental (CESE).

➔ La Fondation a participé aux négociations internationales sur le climat à Cancun en vue de contribuer à faire émerger un accord international d'ici 2011.

2 NOUVEAUX
PARTENAIRES THÉMATIQUES
ONT REJOINT LA FONDATION :
FIRST SOLAR & IBIS
ET 2 PME :
ITANCIA & MISTER RECYCLE

/// temps FORTS



> www.jagispourlanature.org



> www.coachcarbone.org



> www.labiodiversitecestmanature.org

J'agis pour la nature

En avril 2010, dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme et l'association A Pas de Loup ont lancé une plateforme d'éco-volontariat jagispourlanature.org qui propose au grand public d'agir concrètement dans le cadre d'une mission sur le terrain.

Il s'agit de la première plateforme Internet entièrement dédiée à l'écovolontariat qui recense les actions proposées par les principales structures de protection et de gestion de l'environnement.

Coach carbone®

Lancé en octobre 2010, en partenariat avec l'Ademe, le Coach Carbone® est un outil novateur d'aide à la décision et à l'action, pour réduire les émissions de carbone des ménages. Accessible gratuitement sur Internet, il permet d'estimer les émissions de carbone de son foyer sur ses principaux postes de consommations (logement, transport, alimentation, équipement) et propose des plans d'actions adaptés au mode de vie de chacun. Seulement quelques semaines après son lancement, le Coach Carbone® comptait déjà plus de 20 000 inscrits et 15 000 bilans effectués.

«La biodiversité c'est ma nature»

L'Année internationale de la biodiversité a été également l'occasion pour la Fondation aux côtés de 5 ONG partenaires (Comité Français de l'UICN, FNE, Ligue ROC, LPO et WWF France) de sensibiliser le plus large public possible aux enjeux de la biodiversité, à travers une campagne nationale « La Biodiversité c'est ma nature ».

Objectif : faire prendre conscience du lien intrinsèque qui existe entre la biodiversité et l'homme sur un mode résolument créatif et participatif.

La campagne a ainsi rassemblé plus de 20 000 signataires et 10 000 portraits biodiversité, dont ceux de personnalités marquant leur soutien à cette grande cause : Claire Keim, Alain Bernard, Maud Fontenay, Bixente Lizarazu, Pascal Obispo...

RESTAURATION COLLECTIVE RESPONSABLE

Écoles, maisons de retraite, hôpitaux... Chaque jour, plus de 8 millions de Français prennent un repas en collectivité. Pour inciter les acteurs des territoires à s'engager dans une démarche de restauration collective responsable et à s'orienter vers des approvisionnements de proximité, de saison et de qualité, la Fondation a organisé en juin la première édition des journées «En route vers la Restauration Collective Responsable».



/// La Fondation célèbre ses 20 ans

Le 15 décembre 2010, la Fondation a fêté ses 20 ans. Plusieurs évènements d'envergure ont été développés pour partager cet anniversaire symbolique avec la communauté FNH, revenir sur les grandes actions et avancées en matière de développement durable au cours de ces vingt dernières années, mais surtout pour se projeter vers des solutions d'avenir.

UN COLLOQUE POUR DÉBATTRE D'UNE AUTRE PROSPÉRITÉ POSSIBLE



A l'occasion de son 20^e anniversaire, la Fondation Nicolas Hulot a organisé le 16 décembre un colloque sur le thème «Vers quelle prospérité ? Le monde économique au cœur de la métamorphose» à la Cité Internationale Universitaire de Paris, pour poursuivre le débat avec les acteurs économiques et échanger sur des solutions pour une nouvelle prospérité dans le respect des hommes et de l'environnement.

Autour de Nicolas Hulot, Tim Jackson, Ellen MacArthur et Gunter Pauli, des chefs d'entreprise, des experts de la Fondation et des représentants de la société civile se sont réunis en présence de plus de 300 participants pour échanger sur un thème central «Comment prospérer sans accroître l'utilisation des ressources naturelles».

A l'issue de cette journée, les actes et vidéos du colloque ont été mis en ligne sur www.fnh.org. Le contenu du colloque permettra de nourrir la réflexion de prospective de la Fondation pour dégager de nouvelles pistes d'action et faire émerger de nouvelles propositions.

UN TÉLÉFORUM POUR ÉCHANGER EN DIRECT AVEC NICOLAS HULOT

Pour partager avec sa communauté ses 20 ans d'actions et de mobilisation, la Fondation a organisé une grande conférence téléphonique avec Nicolas Hulot. Ouvert à tous, ce téléforum a rassemblé 2 500 auditeurs. Les participants ont pu poser toutes les questions qu'ils souhaitent sur l'avenir et les objectifs de la Fondation et échanger avec Nicolas Hulot sur les moyens à mettre en œuvre ensemble pour continuer ses actions d'intérêt général.



«Demain à la une» un vrai-faux journal daté de... 2030 !

Pour son 20^e anniversaire, la Fondation s'est prêté à un exercice de prospective en collaboration avec la rédaction de Terra Eco, imaginant à quoi pourrait ressembler le monde dans 20 ans, à travers la rédaction d'un journal intitulé "Demain à la une" daté du 15 décembre 2030. Au premier regard, il ressemble à n'importe quel quotidien : des articles en colonnes étayés de photos, la caricature d'un célèbre dessinateur, des brèves, des interviews, des reportages, des petites annonces, des encarts publicitaires. Mais les nouvelles relatées plongent le lecteur dans une société bien différente de celle de 2010...



1990 Création de la Fondation Ushuaïa Deux ans après les débuts sur TF1 de l'émission Ushuaïa (1989), Nicolas Hulot s'interroge sur la manière de mobiliser son public pour la sauvegarde de l'environnement, au sein d'une Fondation portant le nom de l'émission. Très vite, il réunit autour de lui un comité scientifique notamment composé de Paul-Émile Victor, Théodore Monod, Jean Dorst, Yves Coppens, Jean-Loup Chrétien... Tous les programmes de la Fondation se fondèrent alors sur des méthodes favorisant les initiatives et les actions concrètes auprès du jeune public. La Fondation Ushuaïa fut ainsi officiellement créée le 15 décembre 1990.

1991 Inauguration des Missions-Découverte Avant même la création officielle de la Fondation, au cours de l'été 1990, deux groupes d'adolescents furent invités à rejoindre les équipes de tournage de Nicolas Hulot, en Guyane et dans le Grand Nord canadien. En 1991, ces voyages encadrés par des scientifiques, devinrent les Missions-Découverte dont les destinations, proches ou lointaines, furent sélectionnées sur le triple critère de la beauté des phénomènes naturels, de leur fragilité et de l'évidence des menaces mettant leur équilibre ou leur avenir en péril.

1993 Création des Clubs Fondation Ushuaïa Afin de procurer un soutien pédagogique et scientifique aux membres d'associations, groupes d'élèves, ou particuliers qui la sollicitaient pour les accompagner dans les réalisations de leurs projets, la Fondation crée en 1993, les «Clubs» dont le statut prévoyait qu'ils ne durent que le temps de la réalisation du projet. Jusqu'en 1996, près de 400 Clubs se sont renouvelés chaque année, en France et dans le monde. Au total, plus de 25 000 jeunes et adultes se sont mobilisés pour réaliser un bon millier de projets.

1996 Fondation reconnue d'utilité publique Le décret n° INT A 9600 196D

du 1er août 1996, paru au Journal Officiel de la République Française le 6 août 1996, transforme la Fondation Ushuaïa, créée en décembre 1990, en Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme reconnue d'utilité publique. Elle devient ainsi la première, parmi les 400 fondations reconnues d'utilité publique existantes, à agir en faveur de l'éducation à l'environnement.

1997 Première campagne de civisme en faveur du milieu marin La Fondation démarre ses actions de mobilisation du grand public, en participant à l'opération «La mer n'est pas une poubelle» organisée par l'Aquarium de La Rochelle. La nécessité de sensibiliser un plus large public au respect des milieux marins incita la Fondation à étendre cette démarche à l'échelle nationale sous la bannière de SOS-Mer propre. Les grands acteurs socio-économiques du secteur maritime, les fédérations des sports nautiques, de nombreuses collectivités et associations du littoral, se sont joints à elle pour diffuser le message dans leurs domaines d'activités respectifs.

1999 Campagne "Ma ville ça me regarde" Sensibiliser les acteurs de terrain, tant scolaires que le grand public, aux problèmes écologiques liés à l'environnement urbain, telle était la vocation de cette campagne itinérante. Grâce à un bus à deux étages, aménagé pour accueillir des ateliers pédagogiques et des animations interactives, la Fondation est partie à la rencontre de plus de 40 000 personnes, dans plus de 100 villes de France.

2000 Création du Comité de Veille Ecologique (CVE) Parlement d'idées regroupant des experts scientifiques ou techniques de différentes disciplines, il a pour objet de conseiller la Fondation et son président et de faire émerger des idées nouvelles.

2003 Première campagne de communication institutionnelle «Gros plan sur le sein d'une femme d'où s'écoule un lait

pollué»... pour sa première campagne de communication, la Fondation frappe fort. Avec pour objectif de faire réagir le public à l'état de la planète, «mère nourricière» de l'humanité, la campagne d'affichage-choc imaginée par l'agence CLM BBDO a largement mobilisé les médias.

2004 Ouverture de l'Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme Véritable pôle d'éducation à l'environnement d'envergure nationale, cette «école» créée en partenariat avec la Fondation de France, a ouvert ses portes au Parc de Branhé, dans le Morbihan, le 24 avril 2004. Dédiée à l'éveil et au respect de la biodiversité, elle accueille les scolaires dans le cadre de «classe découverte», les jeunes (entre 8 et 15 ans) pour des séjours de vacances et le grand public pour des week-ends thématiques. Il s'agit de l'un des premiers bâtiments construits selon les normes de haute qualité environnementale (HQE).

2005 Campagne du Défi pour la Terre L'ADEME et la Fondation lancent conjointement le Défi pour la Terre le 24 mai 2005. L'objectif est d'inciter chacun à prendre conscience de son impact sur l'environnement et à s'engager dans la diminution de celui-ci en adoptant les bons gestes. On dénombre aujourd'hui plus de 900 000 citoyens engagés.

2006 Pacte écologique Le 7 novembre, la Fondation lance le Pacte écologique avec 3 objectifs : au-delà des clivages politiques, interpellé tous les candidats à l'élection présidentielle pour faire de l'enjeu écologique la priorité de l'action publique, ouvrir le débat en proposant aux candidats 10 objectifs et 5 propositions concrètes pour alimenter leurs programmes et mobiliser les citoyens.

2006 Naissance du réseau des associations partenaires La Fondation développe une nouvelle forme d'accompagnement avec des associations régionales, pour aller au-delà du seul soutien

financier et afin de construire un partenariat sur la complémentarité des compétences et l'engagement à long terme.

2007 Grenelle de l'Environnement Au cours de l'été 2007, le processus du Grenelle de l'Environnement lancé par le président de la République, entre en action. La Fondation participe à de nombreux groupes de travail pour y défendre 6 mesures : une contribution climat-énergie, construire une économie de fonctionnalité, organiser le transfert d'une part des subventions agricoles européennes vers l'agriculture de qualité via la restauration collective, établir un réseau écologique national, mettre l'environnement au cœur de la gouvernance, lancer une grande politique d'éducation, de formation et de sensibilisation à l'écologie et au développement durable.

2008 Pacte écologique municipal A l'occasion des élections municipales de mars 2008, la Fondation choisit de s'adresser aux électeurs en les invitant à engager le dialogue avec les candidats, à l'aide du Guide de l'éco-électeur.

2008 Campagne "Des fraises au printemps" Nos choix de consommation ont un impact direct sur l'agriculture, la santé, l'environnement, le tissu social... Pour expliquer ces liens essentiels et donner les clés pour bien se nourrir dans le respect des hommes et de la nature, la Fondation lance en octobre l'opération grand public «Des fraises au printemps».

2009 Nouveau positionnement avec "Evolution : Chapitre 2" Face à un carrefour de crises sans précédent, la Fondation Nicolas Hulot pense que l'on ne peut plus se contenter de changements à la marge. Le temps est venu de se donner le choix d'inventer une autre manière de vivre ensemble. Un nouveau chapitre de l'histoire de notre évolution est à ouvrir. Pour apporter sa contribution, la Fondation Nicolas Hulot lance Evolution : Chapitre 2.

/// alimentation durable et solidaire

En 2010, et dans la continuité des actions menées en 2009, la Fondation Nicolas Hulot a poursuivi son travail en faveur d'une alimentation durable tant sur le plan social qu'environnemental. Elle s'est notamment engagée à œuvrer pour une restauration collective responsable et pour une stratégie durable de la pêche en France.

ALIMENTATION ET RESTAURATION COLLECTIVE RESPONSABLES

Guide de la restauration collective responsable (RCR)

Présenté au Congrès des Maires de France en novembre 2009, le guide de la restauration collective responsable a été diffusé tout au long de l'année 2010. La Fondation a été sollicitée pour présenter la RCR à travers ce guide à différentes occasions : conférences en région, séminaires (entreprises, territoires), associations...



EN UN AN, 2500 EXEMPLAIRES ONT ÉTÉ DIFFUSÉS AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET AUX ENTREPRISES.

LA FONDATION A RELAYÉ LA VERSION ÉLECTRONIQUE DU GUIDE AUPRÈS DE LA PRESSE (40 ARTICLES), 30 BLOGS ET 1 REPORTAGE TÉLÉ.

Journée «En route vers la RCR»

La Fondation a également poursuivi sa participation aux groupes de travail de l'Association des Maires de France et du Réseau rural français. Ce dernier a abouti à l'organisation d'une journée nationale de la restauration collective responsable le 21 juin rassemblant 150 professionnels au ministère de l'Agriculture.

La première édition des journées «En route vers la RCR» s'est déroulée à Lons-le-Saunier (Jura), ville dont le projet est un exemple de démarche intégrée sur le long terme.

Cette rencontre a permis de convier l'ensemble des parties prenantes du département et de la région Franche-Comté pour leur présenter les multiples acteurs de ce projet de restauration collective (élus, agriculteurs, techniciens, cuisiniers, meunier...). L'objectif était de montrer aux participants que la mise en place d'une telle démarche est possible, en vue de démultiplier cette initiative sur le territoire.

Lons-le-Saunier, une ville exemplaire de la RCR

L'initiative exemplaire de Lons-le-Saunier a été illustrée dans une vidéo de 8 minutes afin de sensibiliser les acteurs de la filière et les citoyens. Présente sur le site et le blog de la Fondation mais aussi diffusée par les structures intéressées, cette vidéo a été vue près de 1900 fois.

> <http://www.fnh.org> : rubrique > nos actions > alimentation responsable > 3. Pour une restaurations collective responsable



Les indicateurs de biodiversité liés à l'alimentation en Restauration Collective

Le projet «Biodiversité dans l'assiette - Plateforme pour des Restaurations Collectives Responsables», financé dans le cadre des projets PICRI¹ de la région Ile-de-France, est co-porté par la FNH et Agrocampus Ouest². Il fédère nombre d'acteurs impliqués dans les circuits de restaurations collectives de l'ensemble du territoire français.

Ce projet, créé en février 2010 et prévu pour 3 ans, a pour objectif de fournir les outils et bonnes pratiques pour évaluer l'impact vis-à-vis de la planète d'un circuit de restauration collective.

1 - PICRI : Partenariat Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation

2 - AGROCAMPUS : Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage, né en 2008 du regroupement d'Agrocampus Rennes et de l'Institut d'horticulture d'Angers, qui représente le pôle recherche de ce projet.

AGRICULTURE DURABLE

Groupe PAC 2013

Alors que les discussions sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) après 2013 se poursuivent, la FNH contribue au débat au sein de l'association «Groupe PAC 2013».

En février, les associations membres ont rédigé un document de positions sur la nouvelle PAC et l'ont présenté lors d'une matinée presse organisée dans les locaux de la Fondation. Nos propositions plaident en faveur d'une nouvelle politique ambitieuse, renouvelée et européenne qui réponde également aux enjeux environnementaux, sociaux et alimentaires de ce siècle :

- ☞ fournir à la population une alimentation saine, diversifiée et de bonne qualité ;
- ☞ assurer le maintien de l'activité agricole et éviter la désertification des zones rurales ;
- ☞ définir une agriculture européenne cohérente qui ne soit pas préjudiciable aux pays du Sud ;
- ☞ promouvoir une agriculture durable ;
- ☞ intégrer les problématiques de consommation et d'alimentation au sein de la PAC.

La réforme de la PAC concernant aussi, et surtout, l'ensemble des citoyens, la Fondation a souhaité, en collaboration avec le Groupe PAC 2013, réaliser un guide illustré sur la PAC (à paraître en 2011) qui donnera les clés de compréhension de cette politique complexe.

POUR UNE PÊCHE DURABLE

La Fondation défend les positions exprimées dans «Le Pacte marin pour une pêche durable» dans différents processus ou enceintes visant à mettre en place de nouvelles stratégies dans le domaine public maritime français (depuis 2009). Il s'agit notamment de la nécessité de créer des aires marines protégées (*cf. AMP > p. 9*).

Coordination inter-ONG et négociations au Grenelle de la Mer

En coordonnant les principales ONG environnementales pendant le Grenelle de la Mer, la FNH a porté de nombreuses orientations qui ont permis de structurer une nouvelle stratégie maritime française pour promouvoir une approche écosystémique ainsi que la protection d'espèces et d'écosystèmes menacés. De septembre 2009 à mars 2010, la Fondation a participé, avec son association partenaire Souffleurs d'Ecume, aux groupes de travail ayant pour objectif de préciser la mise en œuvre des engagements pour la protection des cétacés menacés par le transport maritime.

En 2010, dans son accompagnement des ONG internationales de protection de l'environnement dans leurs actions de protection du thon rouge de Méditerranée, la FNH a suivi la Convention CITES*. Dans le sillage du Grenelle de la Mer, la Fondation a également suivi les travaux de la mission sur les pêches profondes en alertant le gouvernement et les médias sur le caractère non durable de cette pêche qui touche des écosystèmes aussi vulnérables qu'inconnus.

Médiation au sein des Assises de la pêche

En 2012, la politique commune de la pêche (PCP) donnera un nouveau cadre à l'exploitation des ressources halieutiques dans les eaux européennes soumises à cette politique. Depuis novembre 2009, date à laquelle le gouvernement a réuni les acteurs de la filière pour déterminer la contribution française pour cette nouvelle politique, la FNH, avec les ONG françaises et en lien avec l'ONG européenne Océans 2012, réalise un travail de plaidoyer en France et à Bruxelles pour que pêche durable rime avec emplois et préservation des ressources.



*Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

→ LOBBY

En partenariat avec le Réseau Action Climat - France, la FNH a poursuivi ses actions en faveur d'une alimentation responsable à l'attention du grand public en diffusant ses outils phares : le mini guide *Repères pour faire ses courses* (10 000 ex.), le Livret découverte *Des fraises au printemps* (2500 ex.), le poster des fruits et légumes de saison (40 000 ex.). Un partenariat avec le magazine *Le Nouveau Consommateur* valorise, par ailleurs, l'ensemble de ce projet en proposant des recettes de saison aux lecteurs.

→ MOBILISATION CITOYENNE

Dans la continuité des deux dernières années, la FNH a poursuivi ses actions en faveur d'une alimentation responsable à l'attention du grand public en diffusant ses outils phares : le mini guide *Repères pour faire ses courses* (10 000 ex.), le Livret découverte *Des fraises au printemps* (2500 ex.), le poster des fruits et légumes de saison (40 000 ex.). Un partenariat avec le magazine *Le Nouveau Consommateur* valorise, par ailleurs, l'ensemble de ce projet en proposant des recettes de saison aux lecteurs.



→ SOUTIEN À L'ACTION

Depuis fin 2008 la Fondation accompagne l'association IODDE, dans son travail d'animation d'un réseau national sur la pêche à pied. La Fondation a notamment permis la mise en relation des associations Curuma et IODDE sur leurs projets respectifs de la pêche à pied sur la façade atlantique. La Fondation participe notamment à l'harmonisation des outils de sensibilisation et finance la réalisation d'un inventaire des pratiques de pêche à pied.

/// Biodiversité et territoires

L'année 2010, déclarée «Année internationale de la Biodiversité», fut une année phare sur cette thématique. Ainsi de nombreux événements de mobilisation citoyenne et de sensibilisation ont été mis en place par la Fondation. Elle a également participé à divers travaux de préservation de la biodiversité à l'échelle des territoires et des institutions nationales.

Lancement de l'écovolontariat

Après plus de trois ans de travail conjoint, la FNH et l'association A Pas de Loup ont créé la plateforme nationale d'écovolontariat afin de permettre au grand public d'agir pour l'environnement : «J'agis pour la nature». 2010 voit l'aboutissement de cette volonté avec la mise en ligne de la plateforme Internet : www.jagispourlanature.org.

Cet outil a pour ambition d'être une vitrine des projets d'écovolontariat en France métropolitaine et dans les DOM-COM, afin de participer à une meilleure connaissance de cette démarche tant auprès des citoyens, que des structures de protection et de gestion de l'environnement, ou des collectivités territoriales susceptibles d'être à l'initiative d'actions nouvelles. On peut répertorier 6 grands types d'actions d'écovolontariat :

- ⊕ le **chantier nature** dont l'objectif est l'entretien, la gestion et l'équipement d'espaces naturels ;
- ⊕ les **missions de conservation et de protection d'espèces animales ou végétales** où le volontaire assiste un programme scientifique ou de conservation d'espèces ;
- ⊕ les **missions relatives à l'agriculture et au pastoralisme** où l'écovolontaire participe au maintien d'activités favorables à la biodiversité ;
- ⊕ les activités de suivi et d'observation citoyenne appelées également **sciences participatives** ;
- ⊕ les **actions de sensibilisation** du public (Ambassadeur de la Nature) sur le terrain ;
- ⊕ la **surveillance** et les interventions relatives aux atteintes à l'environnement.



LES OBSERVATOIRES DE LA NATURE



Depuis plusieurs années, la Fondation s'investit dans la création d'observatoires de la nature. Ces projets de science participative permettent d'impliquer les citoyens, par l'observation de leur environnement quotidien, à la création de recueils de données et d'observatoires de l'état de santé de la biodiversité. C'est ainsi qu'elle a participé à la création de l'observatoire photographique des pollinisateurs www.spipoll.fr, initié par le Muséum national d'Histoire naturelle et l'association Opie.

Gouvernance et Biodiversité

Dans le cadre de l'Année internationale de la Biodiversité, la Fondation a contribué à différents événements notamment «la Conférence française pour la biodiversité» sur le thème de la gouvernance, organisée à Chamonix par le ministère du Développement durable. Celle-ci consiste, jusqu'en 2011, à définir la nouvelle stratégie nationale sur la biodiversité.

La Fondation a également participé à des comités de réflexion afin d'avancer sur les enjeux économiques et territoriaux relatifs à la biodiversité :

- ⊕ Plateforme d'échanges sur la compensation Biodiversité de la Caisse des Dépôts et des Consignations ;
- ⊕ Groupes Forêt, mer, écosystèmes, du Comité français de l'UICN ;
- ⊕ Travaux de réflexions sur la question du lien «entreprise et biodiversité» menés par l'UICN et l'association Orée ;
- ⊕ Commission Education et Communication du Comité de l'UICN.

POUR UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE CENTRÉ SUR LA BIODIVERSITÉ

La Trame verte et bleue

En 2010, la FNH a prolongé son travail sur la problématique de la trame verte et bleue (TVB) et des aires marines protégées (AMP) auprès du gouvernement ou au sein de groupes de réflexion. Depuis le Pacte écologique, la Fondation soutient avec d'autres ONG, la mise en place d'une TVB en France. Elle a suivi les articles dédiés à sa création dans les lois Grenelle 1 et 2 ainsi que des projets de terrain l'illustrant, dans le but d'assurer un appui technique, politique et de communication (Chize, Chérine).

Un million de km² en aires marines protégées

Depuis 2009, la Fondation continue de mener un travail de lobbying d'intérêt général en faveur de la création d'AMP. Ceci est exposé dans le Pacte marin, publié en 2009, ainsi que dans les positions portées avec d'autres ONG en 2009/2010 au sein du Grenelle de la Mer.

Pour une hydroélectricité compatible à la protection des cours d'eau

Depuis le Pacte écologique, la FNH s'est confortée dans un rôle de médiateur afin de faciliter la coopération entre les différents acteurs.

Depuis septembre 2008, la Fondation s'est investie dans le groupe de travail sur l'hydroélectricité mené par le ministère du Développement durable. L'objectif était d'aboutir à une «Convention d'engagements pour le développement d'une hydroélectricité durable en cohérence avec la restauration des milieux aquatiques» signée en juin 2010.

À l'issue de ces réunions, les acteurs se sont accordés pour une réduction de la puissance des ouvrages à installer en insistant sur la modernisation du parc existant tout en proposant des effacements (notamment pour les deux barrages sur la Sélune, fleuve donnant sur la baie du Mont Saint Michel), et des alternatives (comme pour le barrage de Poutès sur le Haut-Allier).

Pour la protection et la gestion des espèces sauvages et des territoires

La Fondation a poursuivi sa participation à la table ronde sur la chasse. En 2010, un second accord relatif aux espèces migratrices a été amendé notamment sur l'amélioration des habitats des oiseaux migrateurs, la gestion des espèces chassables ainsi que la faisabilité d'une réserve naturelle nationale sur le site migratoire d'importance internationale d'Organbidexka (Pyrénées-Atlantiques).

➔ SOUTIEN À L'ACTION

Soutien de la plateforme Terres et Mers ultra-marines qui met en place des formations destinées au renforcement des compétences et des moyens des gestionnaires des espaces naturels en outre-mer. > <http://outremer.espaces-naturels.fr>

Promotion des programmes d'actions **Echo-gestes** menés sur le littoral par Voile de Neptune, association partenaire de la Fondation.

Soutien à l'exposition *Biodiversité, nos vies sont liées* de Noé Conservation.

➔ FORMATION À LA BIODIVERSITÉ

En 2010, la FNH a conçu un outil d'autoformation aux enjeux du développement durable et de la biodiversité accessible via Internet afin d'en faciliter la diffusion. Cet e-learning sera déployé en 2011 (cf. p. 14).

➔ MOBILISATION CITOYENNE

J'agis pour la nature, 7 mois après le lancement :

- 1300 écovolontaires
- 50 structures proposant des actions variées
- 40 000 visiteurs sur le site.

La bioversité c'est ma nature : campagne multi-ONG lancée en avril 2010 : 22 000 signatures, 10 000 portraits réalisés, implication de personnalités, actions de terrain (Eurockéennes, Fête de la Nature...), 30 pages publicitaires (gracieux).



➔ LES OUTILS DE LA BIODIVERSITÉ

Actualisation et réédition du Livret découverte «La biodiversité c'est ma nature».



Réalisation des Biodiv'Party.

/// Climat et énergie

Le programme Climat - Energie 2010 s'est organisé autour de plusieurs évènements clefs : le travail sur plusieurs publications (à paraître en 2011), le lancement en octobre 2010 du Coach Carbone® réalisé en partenariat avec l'ADEME, ou encore la relance des négociations climatiques internationales à Cancun.

UN COACH CARBONE®

En 2005, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme lançaient le Défi pour la Terre. L'objectif était d'inciter les Français à s'engager à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et à économiser l'énergie, en adoptant les bons réflexes du quotidien.

Cinq ans après, elles proposent de passer à l'étape suivante avec le Coach Carbone® : un outil innovant de mesure des émissions de CO₂ des ménages. Objectifs : identifier et comprendre les points d'améliorations du foyer, pour mieux passer à l'action et participer concrètement aux objectifs de réduction par 4 des émissions de GES d'ici 2050 (facteur 4).

Deux étapes, quatre postes en question

Accessible en ligne, le Coach Carbone® est un outil de diagnostic et d'aide au passage à l'action personnalisé mis à la disposition des ménages.

Pour réduire efficacement et durablement ses émissions de gaz à effet de serre, il faut identifier les leviers d'actions. Aussi, Coach Carbone® propose, au travers d'un état des lieux précis du foyer (étape 1), de traduire comportements, habitudes de consommation et taux d'équipements en tonnes de CO₂ émises, kWh consommés et d'en faire une estimation des dépenses énergétiques liées.

Les «plans d'action» (étape 2) invitent ensuite chaque foyer à réduire ses compteurs tonnes de CO₂, kWh et euros, dans la durée, par des changements de comportements quotidiens et un accompagnement dans les choix d'investissements.

PUBLICATIONS ET TRAVAUX

En 2010, la FNH a continué son travail de recherche et de prospective au travers de plusieurs travaux et publications.

Scénarios énergétiques

Le projet «Scénarios énergétiques» a pour objectif de donner au grand public et aux décideurs, une vision claire des enjeux énergétiques : raréfaction des énergies fossiles, perspectives de développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de la demande. Il s'agit de délivrer un véritable tableau de bord des enjeux économiques, sociaux et écologiques liés aux problématiques énergétiques. Le travail de recherche des données et d'échange avec les experts mené en 2010 donnera lieu à une publication en 2011.

Énergies renouvelables

Après *Agrocarburants, cartographie des enjeux* publiée en 2008, la Fondation poursuit son travail avec une analyse approfondie des énergies renouvelables sur le développement du solaire photovoltaïque en France. Cette étude, réalisée avec le soutien de First Solar (entreprise partenaire thématique), portera sur les dimensions environnementales, économiques et sociales de l'énergie solaire en France et en particulier sur les questions d'acceptabilité sociale. La publication sortira au troisième trimestre 2011.

Étude sur le secteur bancaire, les ménages et l'immobilier

La Fondation a réalisé une analyse du rôle joué par les acteurs bancaires dans le financement de l'achat d'une résidence principale par les Français. En s'attachant aux critères utilisés par les banques dans l'attribution des prêts immobiliers, la Fondation a étudié les impacts d'une hausse des prix de l'énergie sur le budget et la solvabilité des ménages. Cette étude sera publiée en 2011.

Précarité énergétique

La Fondation a rejoint en 2010 le réseau RAPPEL (Réseau des acteurs de la pauvreté et de la précarité énergétique dans le logement) qui rassemble plus de 200 acteurs du secteur social et environnemental luttant contre la précarité énergétique. La FNH a participé à la publication *Précarité énergétique - Etat des lieux et propositions d'action* à l'usage des acteurs de terrain leur permettant de prendre part, de manière active, aux tables rondes départementales sur la précarité énergétique prévues par la loi Grenelle 2.

DIALOGUE AUTOUR DE LA VALEUR VERTE

La Fondation a participé à deux groupes de travail organisés par l'ADEME sur l'économie du changement climatique :

- Le premier groupe «La valorisation du carbone dans l'analyse financière» visait à dresser un état des lieux des pratiques et des perceptions des acteurs financiers autour du changement climatique.
- Le second groupe (fin des travaux en 2011) porte sur la valeur verte dans l'immobilier et questionne les pratiques des acteurs face aux consommations d'énergie des logements.

NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Après la conférence de Copenhague, la Fondation est restée mobilisée sur les négociations internationales pour faire émerger un accord international sur le climat d'ici 2011.

Le réseau Climat & Développement

Le Réseau Climat & Développement regroupe plus de 50 ONG africaines francophones et françaises. Ce sont principalement des organisations de terrain à vocation rurale et agissant pour un mieux-être des communautés locales. Les autres sont spécialisées dans le suivi des processus internationaux sur le climat et le développement.

L'objectif du réseau est de renforcer la voix des acteurs du développement et de l'environnement dans les négociations climatiques internationales en proposant une approche construite à partir des expériences de terrain.

En 2010, le réseau a organisé un atelier d'une semaine à Saly (Sénégal) où une trentaine de représentants d'ONG et d'élus locaux ont échangé sur des plans climats sobres en carbone et résilients. En parallèle, dans la perspective des négociations de Cancun et de la présidence française du G20, le réseau a publié une série de recommandations à l'intention des décideurs sur les enjeux climat/développement.

Participation aux négociations internationales

En décembre, le responsable du programme Climat-Energie s'est rendu à Cancun pour suivre les négociations internationales sur le climat et continuer son travail d'échange avec les décideurs et d'information du grand public. Des comptes-rendus réguliers ont été publiés sur notre blog.

MOBILISATION CITOYENNE

www.coachcarbone.org. Pour lancer le Coach Carbone®, la Fondation et l'ADEME ont organisé le 7 octobre une conférence de presse au Palais de la Découverte en présence de Jean-Louis Borloo, ministre du Développement durable, Philippe Van De Maele, président de l'ADEME, Nicolas Hulot et de plus de 70 journalistes.



FORMATION «FINANCEMENT DE L'ÉCOLOGIE» POUR LES ONG

La Fondation a lancé en octobre 2010, en partenariat avec l'ADEME, un programme de formation des ONG environnementales et/ou de solidarité internationale sur le financement de l'écologie (cf. p. 15).

SOUTIEN À L'ACTION

La Fondation s'est associée à un projet de développement de petites éoliennes réduisant l'impact de l'agriculture locale sur l'environnement au Sénégal, en périphérie de Dakar (cf. p. 17).

LES 4 POSTES D'ÉMISSIONS DE GES ÉTUDIÉS PAR LE COACH CARBONE® :

- Logement (chauffage ; eau chaude).
- Transport (domicile travail ; loisirs ; vacances).
- Alimentation.
- Équipement (biens de consommations ; électricité spécifique ; éclairage).

Coach Carbone® est également un outil d'aide à l'action territoriale et permet aux collectivités engagées dans un Plan Climat Energie Territorial ou un Agenda 21 de mobiliser leurs habitants et de définir des mesures locales concertées.



/// LOBBY, VEILLE et PROSPECTIVE

Depuis le Pacte écologique, le pôle scientifique et technique de la Fondation et le Comité de Veille Ecologique (CVE) –parlement d’idées regroupant 25 experts d’horizons différents- développent ensemble une activité de veille et de prospective. Le but est d’être force de propositions dans le débat public pour initier la métamorphose de notre société.

LE TRAVAIL DE PROSPECTIVE DE LA FONDATION

En juin 2009, la Fondation a entériné son nouveau positionnement «Evolution : Chapitre 2».

L’objectif : se concentrer sur la recherche de solutions en creusant davantage les liens entre enjeux écologiques, sociaux, économiques et institutionnels. En 2010, deux groupes de travail avec des experts ont été mis en place sur les thématiques : démocratie écologique et financement à long terme.

Au-delà de ces axes de travail transverses, la Fondation développe également des réflexions prospectives dans le cadre de ses programmes thématiques. Cette activité se manifeste par la publication d’études.

Afin d’approfondir certains sujets, la Fondation a organisé deux soirées débats : l’une sur la compensation écologique, et l’autre sur la relation entre démographie et environnement.

> Les comptes rendus sont disponibles sur : www.fnh.org ; rubrique Nos actions - Nos publications.



LES PUBLICATIONS

Deux publications sont venues s’ajouter à la collection «Développement Durable et Innovation Institutionnelle (2d2i)» lancée en 2009 et dirigée par Dominique Bourg, membre du Comité de Veille Ecologique de la FNH et Alain Papaux de l’Université de Lausanne :



Vers une société sobre et désirable

Dirigée par Dominique Bourg et Alain Papaux – mai 2010.

Dans la lignée du Pacte écologique, les membres du CVE ont proposé en juin 2009, 5 axes de réflexion pour une refondation écologique et solidaire de nos sociétés : réformer nos institutions pour que le long terme soit pris en compte ; adopter des indicateurs alternatifs au PIB ; revisiter l’ensemble des outils de régulation publique ; passer du libre-échange au juste échange ; revoir les mécanismes financiers afin d’être en mesure de financer le long terme. Cet ouvrage regroupe l’ensemble des pistes de travail ayant été soumises aux contributions critiques de philosophes, juristes, économistes lors d’une conférence organisée en novembre 2009.

Agriculture et gaz à effet de serre : état des lieux et perspectives

Etude - septembre 2010.

Cette étude a été réalisée en lien avec les programmes Climat - Energie et Alimentation de la Fondation, les experts du CVE concernés, et en partenariat avec le Réseau Action Climat – France. Elle a pour objectif de mettre l’accent sur le rôle de l’agriculture en tant que 2^e secteur d’émissions de GES en France et de présenter des perspectives de solutions techniques et politiques. Les négociations internationales commencent seulement à se pencher sur ce sujet et la Fondation a souhaité participer au débat sur les politiques et mesures à mettre en œuvre dans le secteur, afin de contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique.

> La publication est disponible sur : www.fnh.org ; rubrique Nos actions – Nos publications.



PRÉSENCE DANS LE DÉBAT PUBLIC

Les propositions élaborées par la Fondation sont portées auprès des acteurs politiques, économiques et sociaux sous différentes formes.

Le colloque «Vers quelle prospérité ? Le monde économique au cœur de la métamorphose»

Le philosophe Dominique Bourg, l’ingénieur-conseil climat & énergie Jean-Marc Jancovici et l’économiste Alain Granjean, tous trois membres du Comité de Veille Ecologique de la Fondation, ont animé les tables rondes sur les indicateurs alternatifs au PIB, la place de l’innovation et du financement du long terme. Les actes du colloque, organisé à l’occasion des 20 ans de la Fondation, sont disponibles sur notre site Internet.

Veille parlementaire

La Fondation mène une veille parlementaire (analyse des lois, rédaction d’amendements, auditions par les parlementaires) avec 3 autres ONG que sont Ligue ROC, Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et France Nature Environnement (FNE). En 2010, ces équipes se sont mobilisées sur la loi Grenelle 2 et la loi réformant le Conseil économique, social et environnemental (CESE).

La Fondation, le Grenelle de l’Environnement et le Grenelle de la Mer

Jusqu’en mars 2010, la Fondation a participé aux travaux du gouvernement dans la lignée du Grenelle de l’Environnement et du Grenelle de la Mer. Ses équipes se sont ainsi mobilisées au sein de plusieurs groupes de travail : COMOP (Comité opérationnel) du Grenelle de la Mer, convention sur l’hydroélectricité, COMOP sur la trame verte et bleue, groupe de travail sur la gestion de la pointe de l’électricité, groupe de travail sur la stratégie d’adaptation au changement climatique...

En avril 2010, la Fondation a coordonné l’écriture d’une lettre ouverte des ONG du Grenelle aux députés afin que ces derniers enrichissent la loi et ne se laissent pas influencer par les climato sceptiques alors très médiatisés.

Suite à la rupture de la concertation sur la taxe carbone par le gouvernement, la Fondation a annoncé dans une lettre ouverte aux signataires du Pacte écologique sa décision de suspendre sa participation aux groupes de travail du gouvernement. Au cours de l’année, elle a exprimé à plusieurs reprises les conditions de son retour notamment dans un communiqué de presse préalable au remaniement ministériel de novembre 2010. L’une de ces conditions résidait dans la mise en place d’une évaluation indépendante du Grenelle auquel la fondation a contribué en publiant en mai 2010 une analyse du Grenelle, insistant sur la nécessité de dresser de nouvelles perspectives d’avenir.

REPRÉSENTATION DANS PLUSIEURS ORGANISMES DE DIALOGUE

Afin de porter ses propositions et d’être au cœur du dialogue, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l’Homme dispose de sièges au sein d’organismes divers comme le Conseil économique, social et environnemental (CESE), le Comité Français de l’UICN).

LES EXPERTS DU COMITÉ DE VEILLE ÉCOLOGIQUE

Le Comité de Veille Ecologique apporte expertise et soutien aux programmes d’actions de la Fondation. Il contribue notamment à la réalisation des publications techniques et scientifiques. Il est constitué de 26 membres permanents :

Roland Albignac – *zoologue*
Robert Barbault – *écologue*
Dominique Bourg – *philosophe*
Christian Buchet – *expert maritime*
Patrick Criqui – *économiste*
Philippe Cury – *écologue*
Philippe Desbrosses – *agriculteur*
Christian Dubois – *ingénieur*
Marc Dufumier – *agronome*
Pierre Michel Forget – *écologue*
Pierre-Henri Gouyon – *écologue généticien*

Alain Grandjean – *économiste*
Alain Grimfeld – *pédiatre*
François Guérolde – *écologue*
Jean-Marc Jancovici – *ingénieur*
Jean Jouzel – *climatologue*
Alain Karsenty – *économiste*
Lylian Le Goff – *docteur en médecine*
Thierry Libaert – *professeur en sciences de l’information et de la communication*
Yvon Le Maho – *écophysiologiste*
Philippe Marzolf – *éco-conseiller*
Marie-Antoinette Mélières – *climatologue*
François Moutou – *docteur vétérinaire, épidémiologiste, mammalogiste*
Jean-Pierre Raffin – *écologue*
Patrick Viveret – *philosophe*
Jacques Weber – *économiste et anthropologue*

> La liste complète des membres du CVE est disponible sur : www.fnh.org ; rubrique La fondation > Comité de Veille Ecologique.

/// éducation-formation

Pôle d'éducation à l'environnement d'envergure nationale, l'École Nicolas Hulot, soutenue par la Fondation, sensibilise le grand public, forme les générations futures et accueille un public professionnel sur les thèmes privilégiés : biodiversité, éco-habitat, climat, etc. En complément de cette mission d'éducation, la Fondation a développé des supports et des outils de formation auprès des décideurs et acteurs du changement que sont notamment les entreprises, les collectivités et les ONG.

UN E-LEARNING POUR COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ

En 2010 la FNH s'est engagée sur un nouveau type d'outil «e-learning», intitulé *La biodiversité au cœur du développement durable* à l'attention des entreprises, des collectivités et des particuliers. Développé, grâce au concours technique d'Accenture, sous la forme de mécénat de compétences, l'e-learning de la FNH sera déployé auprès des entreprises dès 2011. En amont de ce déploiement, salariés FNH et entreprises partenaires volontaires (PME et grandes entreprises aux profils variés) seront invités à tester l'outil en avant-première.

➔ 3 MODULES DE FORMATION

➔ UNE FORMATION RICHE ET CERTIFIÉE EN 4H

Réalisée avec le concours d'experts de TNS et du Comité de Veille Ecologique de la FNH.

Objectifs

Afin d'initier un nouveau schéma de pensée conciliant satisfaction des besoins humains fondamentaux et disponibilité des ressources naturelles, les enjeux de la formation sont de :

- ➔ Faire comprendre le système dans lequel les sociétés actuelles doivent s'inscrire, pour être durables.
- ➔ Donner les clés pour agir tant au niveau collectif qu'individuel.

Une formation progressive, ouverte à tous

Structurée en 3 modules (un tronc commun pour comprendre les enjeux, un module dédié aux pistes d'actions pour les entreprises, un module dédié pour agir en tant que particulier) la formation aborde des sujets variés



comme les besoins humains fondamentaux, la biodiversité, le bio mimétisme, l'économie circulaire ou encore l'analyse de cycle de vie.

Ses atouts :

- ➔ Dynamique, graphique et didactique (images, vidéos, animations, voix off...).
- ➔ Aucun prérequis nécessaire pour l'utilisateur.
- ➔ Une validation des acquis consolidée par une évaluation et un certificat de réussite.

Pour en savoir plus : formation@fnh.org

L'ÉCOLE NICOLAS HULOT : UN LIEU OUVERT À TOUS

Scolaires, périscolaires, grand public et professionnels, l'ENH propose plusieurs formules d'accueil en fonction des publics sur de nombreux thèmes. À noter que pour la première fois en 2010, l'ENH a ouvert ses portes aux enfants et aux jeunes lors des vacances de la Toussaint, en plus des mois d'été pour des séjours de vacances.

Des activités sur mesure pour les enfants et les jeunes

Plusieurs activités sont proposées en fonction des âges et des thèmes abordés.

- ➔ *L'atelier à petits pas* (1h) a accueilli 1635 enfants.
- ➔ 2330 enfants de 5 à 14 ans ont découvert le «Parcours découverte» (2h).
- ➔ Les «journées d'explorations» thématiques (4h) ont sensibilisé quant à elles 681 enfants de 8 à 18 ans.

Parmi les thèmes chers à l'ENH et à la Fondation : l'eau, les espèces menacées, la biodiversité, les animaux de la plaine africaine, le développement et la communication animale, ou encore pour les classes découvertes, 3 thèmes ont particulièrement retenu l'attention des enseignants : développement durable et biodiversité, développement durable et écocitoyenneté, les êtres vivants dans leur milieu.

L'accueil du grand public

Dans le cadre du programme de sensibilisation à la protection de la biodiversité, 119 journées de sensibilisation ont eu lieu tout au long de l'année 2010 (contre 136 en 2009).

➔ 3 expositions permanentes

«Théo et Léa», «La Biodiversité, un héritage unique et précieux», et un «pôle éco-construction et éco-matériaux» réalisé par les étudiants de la Licence Professionnelle «conduite de projets en éco-matériaux et éco-construction» de l'Université de Bretagne-Sud de Lorient et l'équipe pédagogique de l'École Nicolas Hulot.

➔ Les 4^{es} Rencontres de Branféré

L'édition 2010 a repris ses quartiers les 23 et 24 mai, s'associant ainsi à l'événement national de la Fête de la Nature. Année Internationale de la Biodiversité oblige, le programme des animations et des Rencontres de Branféré a développé des actions d'information et de sensibilisation à la biodiversité pour rendre le public plus attentif et concerné par cet événement international majeur.

L'événement aura attiré sur le week-end, près de 3 200 visiteurs dans le parc de l'école.



➔ Actions collectives hors du site

En partenariat avec des organismes et associations locales ou régionales, et à l'occasion d'événements, des animations sont organisées hors du site (Festival des Petits Débrouillards, Foire biologique de Muzillac, café des sciences avec les Petits Débrouillards, la fête de Samain à Muzillac, le salon Viv'expo à Rennes).

L'accueil des professionnels

L'accueil de séminaires avec ou sans hébergement, l'accueil de formations avec hébergement, la participation à l'animation du réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne (REEB).

En 2010, 6 rencontres ou séminaires ont permis d'accueillir 276 journées/adultes (contre 152 en 2009). En revanche, seules 11 nuitées/adultes ont été organisées (contre 108 l'an passé).

Aides et financements

L'École Nicolas Hulot bénéficie de divers soutiens via de nombreux partenariats. Ceux-ci permettent de financer en partie, des séjours pour les centres de loisirs, des enfants en difficultés ou des enfants handicapés.

FAIRE AVANCER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En tant que membre du CFEEDD, la Fondation a participé le 29 octobre 2010 à la Journée nationale de l'éducation à l'environnement et au Développement durable (EEDD), organisée par le collectif au Conseil économique, social et environnemental (CESE), à laquelle ont participé 310 représentants d'associations, de collectivités, de syndicats, d'entreprises et de services de l'Etat.



- ➔ 1 648 HEURES DE SENSIBILISATION
- ➔ 114 075 VISITEURS
- ➔ 29 PERSONNES MOBILISÉES
- ➔ 29 STRUCTURES ASSOCIÉES

> Pour connaître le détail des programmes pendant la saison d'ouverture de l'école : www.ecole-nicolas-hulot.org

➔ COMMENT FINANCER L'ÉCOLOGIE ?

Né de deux réalités conjointes : d'une part les impacts indirects mais puissants de l'économie et de la finance sur les milieux naturels et d'autre part, la difficulté d'appropriation des mécanismes et leviers d'actions engageables dans ce domaine par les ONG, un cycle de formation «financement de l'écologie» est organisé par la FNH, avec le soutien de l'ADEME.

S'adressant aux ONG (environnementales, de solidarité internationale) cette formation vise, outre le rassemblement et la coopération, à faire que ces organisations non gouvernementales deviennent des acteurs légitimes sur ces sujets de fond qui participent aujourd'hui, à une croissance non durable.

Participants : FNH, Réseau Action Climat France, Ligue ROC, Amis de la Terre, WWF, Greenpeace, The Shift Project, Oxfam France, Ademe, CCFD-Terre Solidaire, France Nature Environnement

/// soutien

La Fondation aide chaque année près de 150 projets sur l'ensemble du territoire français et dans les pays du Sud, se positionnant ainsi comme un acteur majeur de soutien aux actions portées par la société civile. Au-delà du soutien financier, la Fondation apporte depuis plusieurs années à certaines associations ses compétences, son réseau de contacts et une visibilité auprès de toutes les parties prenantes de la société. Fort de son expérience et de sa reconnaissance, le pôle Soutien travaille à l'émulation des initiatives locales auprès de son réseau d'associations partenaires et des acteurs publics.

RENFORCER LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Un réseau d'associations partenaires en France

Créé en 2006 afin de soutenir sur le long terme certaines structures et ainsi pérenniser leurs actions, le réseau d'associations partenaires de la FNH forme aujourd'hui une alliance originale composée de 7 associations régionales (Aquitaine, Bretagne, Guyane, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais, PACA, Rhône-Alpes).

Son développement et son influence tant au niveau local, régional que national en font un véritable «incubateur» de compétences et d'expertises axées sur la gouvernance territoriale.

Outre une aide financière de 72 000 euros et la mise à disposition de plusieurs volontaires grâce au partenariat avec l'IFAC, la FNH a développé une offre de mécénat destinée aux entreprises. Le double objectif est de renforcer le partenariat ONG / entreprises territoriales et de favoriser la diversification des ressources des associations partenaires.

La cohésion et la complémentarité des associations partenaires ont été deux facteurs particulièrement structurants pour des actions nationales, notamment pour la plateforme de l'écovolontariat «j'agis pour la Nature» (avril 2010) (cf. p. 8), et le réseau Econav (2008) dont la Fondation est un des membres fondateurs siégeant au conseil d'administration.

L'échange d'expériences et de compétences au sein du réseau se révèle également déterminant pour la démultiplication de certaines actions, comme la campagne «Echo-Gestes», le «Commerce engagé» ou encore le «Baromètre du développement durable».

<http://www.fondation-nature-homme.org/actions/soutiens-nationaux-et-internationaux>

Des partenaires dans les pays du Sud

En 2010, 4 projets réalisés au Cambodge, à Madagascar, au Maroc et au Sénégal, particulièrement structurants en termes de développement durable, ont bénéficié d'une aide de 95 000 euros. La FNH souhaite s'associer durablement aux ONG porteuses de ces projets par la création d'un fonds dédié début 2011.

Les objectifs de ce fonds sont de favoriser l'innovation autant que la gouvernance participative, accompagner la pérennisation et la démultiplication des actions mais aussi permettre une remontée des expériences de terrain comme autant d'éléments structurants pour les politiques publiques ou les négociations internationales.

- ➔ 134 ACTIONS SOUTENUES
- ➔ 407 000 € DE DOTATION
- ➔ 62 COUPS DE POUCE
- ➔ 34 COUPS DE CŒUR
- ➔ 29 BOURSES
- ➔ 9 PROJETS SUD

FAVORISER LA DÉMULTIPLICATION D'INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le nombre de sollicitations reçues par la Fondation lui confère une large vision des initiatives menées par la société civile en faveur de l'environnement. La FNH repère parmi ce panel d'initiatives celles qui présentent un véritable potentiel de démultiplication et travaille pour favoriser leur développement à plus grande échelle ou leur adhésion par le plus grand nombre.

La Fondation facilite aussi l'émergence de dynamiques de mise en réseau et d'échanges de compétences avec les autres acteurs de la société (organismes de recherche, collectivités territoriales, administrations, entreprises...), et ce dans des domaines aussi variés que le nautisme, l'écovolontariat, le commerce engagé ou encore la pêche à pied.

LE SOUTIEN AUX ACTIONS EN 2010

FONDATION NICOLAS HULOT SOLIDARITÉ SUD

Créés en 2010, les soutiens Solidarité Sud de la Fondation sont destinés à aider des projets capables de concilier amélioration du bien-être humain et préservation de l'environnement dans les pays du Sud. Parmi près de 100 demandes dès sa première année, le dispositif Solidarité Sud de la FNH a soutenu 5 projets pour un montant total de 74 000 euros. Deux actions reçoivent un soutien spécifique par la mise à disposition d'un volontaire de solidarité international (VSI).

☞ **Restauration écologique communautaire de la vallée de Sitatunga au Bénin**, proposé par CREDI-ONG (Centre Régional de Recherche et d'Education pour un Développement Intégré).

Ce projet de gestion raisonnée des ressources naturelles prend place sur le site d'une forêt marécageuse d'un millier d'hectares située sur le site RAMSAR 1017 au Sud Bénin. Restauration, gestion communautaire des ressources naturelles et renforcement des capacités, éveil d'une conscience écocitoyenne collective, pratiques agroécologiques permettront de préserver ce site dont la biodiversité fait partie du patrimoine béninois.

FONDATION NICOLAS HULOT COUP DE CŒUR 2010

Il s'agit pour la Fondation d'apporter un soutien moral à des événements ponctuels faisant preuve d'une démarche d'éco-conception active tant au niveau de l'organisation que de la mobilisation du public pour qu'il adopte une attitude éco-responsable. En 2010, sur les 106 dossiers reçus, 34 événements répartis sur l'ensemble du territoire ont retenu l'attention du jury et ont été désignés lauréats.

Les Coups de Cœur

FONDATION NICOLAS HULOT COUP DE POUCE

Les Coups de Pouce de la Fondation sont destinés à soutenir financièrement des initiatives d'éducation à l'environnement qui se déroulent sur le territoire français. De l'ordre de quelques centaines d'euros, ces aides sont presque exclusivement destinées aux structures scolaires et aux petites associations. En 2010, la FNH a choisi de distinguer 62 lauréats parmi les 210 demandes qu'elle a reçues, pour un montant total attribué de 29 510 €.

☞ **Les enfants du centre aéré de Montciel réalisent une charte Eco-centre pour sensibiliser d'autres centres de loisirs à l'écocitoyenneté en Eco-Centre du Centre aéré de Montciel.**



© Centre Montciel

Les Bourses

Les Bourses de la Fondation ont pour vocation de participer au financement de projets associatifs mobilisateurs qui se traduisent par une incitation aux changements de comportements afin de répondre aux enjeux environnementaux tout en prenant en compte les réalités sociales et économiques. En 2010, sur les 169 demandes reçues, le jury a décidé de soutenir 29 projets pour un montant global de 136 700 euros.

☞ **A Bourg-en-Bresse le Centre social de la Reyssouze propose un système de location de vélos collectés auprès des déchetteries et des particuliers, remis en état par une personne en emploi social à l'aide de bénévoles.**



© Centre Reyssouze

➔ DES PETITES ÉOLIENNES AU SERVICE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE AU SÉNÉGAL

Pour améliorer la vie des agriculteurs en périphérie de Dakar et diminuer l'impact de l'agriculture sur l'environnement, l'Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar, l'ONG Enda-pronat et la FNH se sont associées pour développer un modèle de petites éoliennes adaptées aux conditions sénégalaises.

Produites entièrement au Sénégal, ces éoliennes ont été installées dans des «champs-école» pour tester leur efficacité et voir comment elles peuvent répondre aux enjeux sociaux, alimentaires, énergétiques et économiques de la région de Dakar.



© C. Joulain

➔ LE RÉSEAU ECONAV

Lancé en 2008 par l'association De Navigatio, l'Agence des aires marines protégées et la FNH, le réseau Econav réunit des associations, des institutions et des entreprises qui ont toutes comme objectif de proposer des solutions à l'ensemble des usagers de la mer afin de réduire leurs impacts sur l'environnement marin.

En 2010, un groupe de travail « pratiques et comportements » a été co-piloté par l'association Voile de Neptune et la FNH afin de recenser les bonnes pratiques à promouvoir, d'identifier les moyens d'informer, de former, et de sensibiliser les usagers.

Ce travail s'est concrétisé par la réalisation d'un inventaire national des projets permettant aux associations et au grand public de connaître les initiatives locales par l'intermédiaire d'une carte de géolocalisation.

[illegible]

/// RESSOURCES FINANCIÈRES

Les ressources de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, sont de quatre ordres : dons et legs des particuliers, mécénat d'entreprise, subventions de ministères ou organismes publics, ressources propres (produits financiers, boutique, droits d'auteur, etc.), mécénat de compétences.

DONS ET LEGS

En répercussion des effets de la crise, des crises dites «de proximité» comme l'aide sociale principalement, ainsi que des préoccupations «nouvelles» comme l'environnement ont été reléguées au second plan, touchant ainsi pour partie cette ressource de la Fondation. Néanmoins, avec 760 000 € collectés en 2010, la FNH reste dans un ratio positif (3) même si celui-ci affiche une baisse par rapport à 2009 (4,33). En revanche, la part des legs et assurances-vie a augmenté de façon substantielle en 2010 (167 000 €).

A noter que l'opération spéciale de fin d'année **20 ans** avec son site événementiel dédié, la participation en direct de Nicolas Hulot au premier téléforum de la FNH (émission de radio par téléphone) a recueilli à elle seule 35% de la collecte 2010.

➡ 760 000 € COLLECTÉS :
• 593 000 € de dons
• 167 000 € de legs et assurances-vie
➡ 7550 DONATEURS



MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

Dès sa création en 1990, la Fondation a voulu établir un dialogue avec les entreprises pour les inciter à mieux prendre en compte la protection de l'environnement dans l'ensemble de leurs activités. Notre objectif est de convaincre tous les acteurs de la société de modifier leurs comportements pour préserver l'environnement. Les entreprises sont l'une des catégories les plus concernées. Une vingtaine d'entreprises partenaires sont résolument engagées dans cette démarche. Ces entreprises apportent leur soutien financier aux activités de la Fondation au titre du mécénat d'entreprise.

Trois niveaux d'entreprises mécènes :

- ☞ **Membres Fondateurs** : soutiennent l'ensemble des actions de la Fondation.
- ☞ **Partenaires Thématiques** : soutiennent l'un des trois programmes thématiques de la Fondation : *Alimentation durable et solidaire* - *Biodiversité et Territoires* - *Climat et Énergie*.
- ☞ **Collège PME**.

Membres Fondateurs

En 2010, les membres fondateurs sont au nombre de 5 :
EDF, partenaire depuis la création de la Fondation en 1990 ;
L'Oréal partenaire depuis 1995 ;
TF1, partenaire depuis 2001 ;
IBIS, partenaire depuis 2007
ALSTOM depuis 2009.

Partenaires Thématiques

2 nouveaux partenaires thématiques ont rejoint la Fondation en 2010 :

First Solar pour le programme *Climat et Énergie*.
Ibis pour le programme *Biodiversité et Territoires*.

Ils rejoignent les autres partenaires thématiques :

ASF (Autoroutes du Sud de la France) et la **Fondation Bouygues Telecom** pour le programme *Biodiversité et Territoires* ;
Norauto, **Duracell**, **Groupe Banque Populaire**, **Megaman**, **Valorplast** pour le programme *Climat et Énergie* ;
Lesieur et **Daucy** pour le programme *Alimentation durable et solidaire*.

Collège des Partenaires PME

En 2010 trois nouveaux partenaires ont rejoint le Collège des PME : **Itancia**, **Optireno** et **MisterRecycle**.

Ils rejoignent **NettyCars**, **FDNE** (Fédération des nouvelles énergies), **Praxis Environnement** (MBP), **StylPack**, **ADL Partner**, **Durieu**, **Derivery** et **Sobac**.

En 2010, le Collège comptait donc 11 PME.

Mécénat opérationnel

Des entreprises, déjà partenaires de la Fondation apportent un soutien supplémentaire à des actions spécifiques :

- ☞ **Léa nature** et **EDF** ont soutenu des séjours organisés par l'Ecole Nicolas Hulot à Branféré.
- ☞ La **Caisse des dépôts et consignations** et la **Chambre de commerce et d'industrie de Paris** ont soutenu le colloque organisé à l'occasion des 20 ans de la Fondation.

Mécénat de compétences et partenariats en nature

De nombreuses entreprises offrent leurs compétences, ou des services en nature à la Fondation.

- ☞ **Accenture** accompagne la Fondation dans le cadre du développement de l'e-learning.
- ☞ **CLM BBDO** accompagne la Fondation en 2010 et depuis plusieurs années sur sa stratégie de communication,
- ☞ **Logica**, pour le développement web et l'assistance à maîtrise d'ouvrage du site jagispourlanature.org (plateforme nationale de l'écovoltariat).
- ☞ **4uatre** accompagne la mise en œuvre de la charte graphique et du logo qu'ils ont créés en 2009.
- ☞ **Sixième son** a conçu l'identité sonore qui illustre le site Internet et les vidéos de la Fondation.
- ☞ **Iroquois** a participé au routage des envois de courriels.

Relations avec les partenaires

Au-delà du mécène, l'entreprise est un véritable partenaire de la Fondation.

D'une part, la Fondation accompagne ses entreprises partenaires dans la sensibilisation aux enjeux environnementaux de ses collaborateurs et parties prenantes. Elle permet également l'échange avec ses experts et livre en avant-première les résultats des réflexions du Comité de Veille Ecologique.

D'autre part, l'entreprise, fantastique levier de changement, relaie les actions de mobilisation de la Fondation, capitalise sur les outils pédagogiques et échange sur les enjeux environnementaux de son secteur d'activité.

La Fondation permet également aux entreprises d'échanger entre elles lors du Club des Partenaires, réuni 2 à 3 fois par an. Ce rendez-vous convivial est un moment privilégié d'échanges de bonnes pratiques et l'occasion pour la Fondation de présenter ses programmes et actions à venir.

SUBVENTIONS

La Fondation reçoit des subventions publiques pour contribuer à ses actions d'intérêt général : elles sont versées par le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement - l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie - les ministères de l'Éducation nationale - de la Santé et des Sports - de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, le Conseil général des Alpes-Maritimes.

RESSOURCES PROPRES

Les ressources propres de la Fondation comprennent les produits financiers de ses placements, ses droits d'auteur, les articles vendus par sa boutique en ligne (outils pédagogiques, tee-shirts et articles aux couleurs de la FNH...).



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à ses statuts, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme est administrée par un Conseil d'Administration composé de 10 membres extérieurs au personnel de la Fondation et présidé par *Nicolas Hulot*.

- ④ 4 au titre du collège des fondateurs,
- ④ 3 au titre du collège des membres de droit,
- ④ 3 au titres du collège des personnalités qualifiées.

Le commissaire aux comptes participe aux réunions du conseil, sans voix délibérative. Il présente son rapport sur les comptes annuels, et ses recommandations au Conseil.

CHANGEMENTS EN 2010

Monsieur *Francis Quinn*, Directeur du développement durable de L'Oréal, a remplacé *Christine Gormotte* représentant *L'Oréal* au titre du collège des membres fondateurs.

ATTRIBUTIONS

Le Conseil d'Administration est notamment chargé :

- ④ d'arrêter le programme d'action de la Fondation,
- ④ de voter le budget et ses modifications ainsi que les prévisions en matière de personnel (conditions de recrutement),
- ④ d'adopter le rapport moral et financier présenté annuellement par le bureau,
- ④ d'accepter les dons et legs,
- ④ de ratifier la création de fondations individualisées placées sous l'égide de la fondation,
- ④ de désigner un ou plusieurs commissaires aux comptes.

Les fonctions du président et des administrateurs ne font l'objet d'aucune rémunération. Seuls leurs frais de transport et d'hôtel sont pris en charge par la Fondation en cas de déplacement dans le cadre de leur mission.

En 2010, le Conseil s'est réuni deux fois.

LE BUREAU

Le Conseil élit parmi ses membres, un bureau composé du président, d'un vice-président et d'un trésorier.

Le Bureau est notamment chargé d'instruire tous les sujets soumis au Conseil d'Administration, de lui soumettre le rapport moral et financier, de veiller à l'exécution des décisions prises par le Conseil, de préparer et de contrôler le budget et les comptes de la Fondation.

En 2010, le Bureau s'est réuni 4 fois.

DIRECTION ET PERSONNEL

Le fonctionnement et les activités opérationnelles de la Fondation sont placés sous la responsabilité de la directrice générale, nommée par le président après avis du Conseil d'Administration.

La directrice générale est assistée :

- ④ du Comité de gestion qui instruit et prend les décisions relatives au fonctionnement général de la Fondation (réunion hebdomadaire),
- ④ du Comité Interpôles, qui réunit chaque semaine les responsables des équipes des cinq pôles de la Fondation : Administration et Ressources Humaines, Communication et Mobilisation, Informatique, Scientifique et technique (experts et pilotes des programmes thématiques), Soutien aux actions de terrain, et la conseillère pédagogique,
- ④ du Comité de veille écologique (CVE), com-

posé d'experts extérieurs bénévoles, appartenant à différentes disciplines scientifiques, à l'économie et à la philosophie,

④ du Comité stratégique, émanation du CVE, composé de 5 spécialistes pluridisciplinaires se réunissant une fois par mois avec l'équipe interne du pôle scientifique et technique.

En mai 2010, le Conseil d'Administration, le comité stratégique et les responsables de pôles de la Fondation se sont réunis pour fixer le cadre des programmes de l'année suivante. Ce cadre général a été ensuite traduit en projets, en plans d'actions, en propositions budgétaires pour l'année 2011 et soumis à l'approbation du Conseil d'Administration.

En 2010, la Fondation employait 39 salariés (37 en 2009), 4 stagiaires, 6 volontaires du service civil et 1 bénévole régulier. D'autres bénévoles interviennent ponctuellement sur des événements ou des expositions.

Deux délégués du personnel titulaires et deux suppléants (collège cadres et collège employés) ont été élus par l'ensemble du personnel pour représenter les salariés auprès de la direction.

TRANSPARENCE DE LA GESTION

Le rapport d'activité* est à la disposition du public, dans son intégralité, sur le site Internet de la Fondation, et est envoyé sous forme papier à toute personne qui en fait la demande.

Les donateurs et les mécènes de la Fondation reçoivent automatiquement un rapport simplifié, avec les comptes.

La Fondation présente pour la troisième année la nouvelle présentation obligatoire du compte emplois ressources (CER).

* Pour des raisons écologiques évidentes, la diffusion du rapport annuel sous forme de support papier est volontairement limitée aux personnes qui en font la demande expresse.

ADHÉSION À DES ASSOCIATIONS

En 2010, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme continue d'adhérer :

- ④ à «France Générosités» syndicat professionnel des organismes faisant appel à la générosité du public.
- ④ au «Centre Français des Fondations» dont l'objet est d'aider à la connaissance et à la reconnaissance des Fondations en France et d'en promouvoir les acteurs tant à l'échelle française, européenne qu'internationale.

LISTE DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DONT LA FNH EST MEMBRE (A FIN 2010)

Organisations internationales

- ④ Comité économique et social européen (*Thierry Libaert*).
- ④ Commission nationale française pour l'UNESCO (*Florence de Monclin*).
- ④ Observateur auprès de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (*Benoit Faraco*).
- ④ Organisation internationale de la francophonie (*Sébastien Galy*).
- ④ Union internationale de la conservation de la nature (UICN) (*Cécile Ostria*).

Organisations nationales

Organismes officiels

- ④ Comité national du développement durable et du Grenelle de l'Environnement (*Cécile Ostria, Marion Cohen*). Nominations 2010.
- ④ Conseil économique, social et environnemental (*Anne de Béthencourt, André-Jean Guérin*). Nominations 2010.
- ④ Conseil d'orientation stratégique de la

Fondation pour la recherche scientifique sur la biodiversité (*Hélène Leriche, Jean-Jacques Blanchon*).

Associations

- ④ AFNOR (*Thierry Libaert au conseil d'administration / André-Jean Guérin au comité de coordination et de pilotage de la normalisation*). Nominations 2010.
- ④ Association fête de la Nature (*Florence de Monclin*).
- ④ Association française des trésoriers d'associations (AFTA) (*Sylvie Marmol*).
- ④ Association France Générosités (*Johanna Wojtuniowski, André de Marco*).
- ④ Centre français des fondations (*Sylvie Marmol, André de Marco*).
- ④ Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable (*Florence de Monclin*).
- ④ Comité français de l'UICN (*Cécile Ostria*).
- ④ Comité national pour la biodiversité du Sénat (*Jean-Jacques Blanchon / Hélène Leriche*).
- ④ Comité 21 (*Cécile Ostria / Florence de Monclin*).
- ④ Décider ensemble (*Thierry Libaert*).
- ④ Econav (*Maxime André*).
- ④ Groupe PAC 2013 (*Amandine Lebreton / Jean-Jacques Blanchon*).
- ④ Orée (*Hélène Leriche*).

Entreprises et organisations professionnelles

- ④ Conseil de l'environnement d'EDF (*Cécile Ostria, Alain Grandjean*).
- ④ Conseil d'orientation et de réflexion des assurances (CORA), Fédération française des assurances (FFSA) (*Cécile Ostria*).
- ④ Conseil paritaire de la publicité (instance de l'autorité de régulation des professionnels de la publicité) (*Thierry Libaert*).

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À FIN 2010

Bureau

- ④ *Nicolas Hulot*, président ;
- ④ *Pierre Siquier*, vice-président ;
- ④ *André-Jean Guérin*, trésorier.

Collège des membres fondateurs

- ④ Électricité de France représentée par *Séverine Lèbre-Badré*, directeur adjoint de la Communication,
- ④ L'Oréal représenté par *Francis Quinn*, directeur du Développement durable ;
- ④ TF1 représenté par *Elisabeth Durand*, direction de la Programmation.

Collège des membres de droits

- ④ Ministère de l'Intérieur représenté par *Patrick Audebert*, chef du Bureau des Groupements et Associations,
- ④ Ministère de l'Éducation nationale représenté par *Jean-Michel Valantin*, haut fonctionnaire au Développement durable,
- ④ Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire représenté par *Michèle Pappalardo*, Déléguée interministérielle et commissaire générale au développement durable.

Collège des personnalités qualifiées

- ④ *André-Jean Guérin*, directeur Environnement et Développement durable de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie
- ④ *Henri Rouillé d'Orfeuil*, Centre international de recherche agricole pour le développement (CIRAD), coordinateur du Campus René Dumont
- ④ *Pierre Siquier*, président de Ligaris.

CRÉATION

1990 (sous le nom de Fondation Ushuaïa). Reconnue d'utilité publique en 1996, elle prend le nom de Fondation Nicolas Hulot pour l'Homme et la Nature.

MISSION

La Fondation s'est donné pour mission de contribuer à une métamorphose de nos sociétés en incitant au changement des comportements individuels et collectifs. Cette métamorphose a pour but d'assurer la préservation du patrimoine naturel commun, le partage équitable des ressources, la solidarité et le respect de la diversité sous toutes ses formes.

Pour y parvenir :

- ⊕ La Fondation s'appuie sur l'information scientifique la plus complète et objective possible concernant, notamment, l'état écologique de notre planète.
- ⊕ Elle se base sur la pédagogie pour faire le lien entre les connaissances et l'action auprès de tous les publics. Elle participe, ainsi, à la prise de conscience de l'interdépendance entre les humains et l'ensemble du vivant et de la nécessité d'imaginer des solutions communes.
- ⊕ Elle participe au débat public en proposant et en portant des solutions à mettre en œuvre pour transformer nos sociétés et en s'impliquant aux côtés des acteurs du changement.

PROGRAMMES THÉMATIQUES

- ⊕ **Alimentation durable et solidaire** : soutenir et valoriser une production et une consommation alimentaires de qualité, de proximité et de saison, respectant la biodiversité et les écosystèmes économes en énergie.
- ⊕ **Biodiversité et Territoires** : lutter contre la disparition accélérée d'espèces animales et végétales, protéger, restaurer et préserver les écosystèmes.
- ⊕ **Climat et Énergie** : réduire la consommation d'énergie, notamment d'origine fossile émettrice de gaz à effet de serre, pour lutter contre les changements climatiques.

MODES D'ACTION

- ⊕ **Veille, prospective et propositions** : suivre l'état de la planète, capter les idées positives, imaginer un futur viable et solidaire et les moyens d'y parvenir, pour nourrir et construire nos propositions et programmes.
- ⊕ **Mobilisation citoyenne** : sensibiliser le public, déclencher un changement fondamental de perception du monde et l'envie de passer à l'action, pour inciter un maximum de citoyens à agir autour d'objectifs communs.
- ⊕ **Lobbying d'intérêt général** : sensibiliser les décideurs économiques et politiques, nationaux et internationaux et les acteurs clés, à l'intérêt de nos propositions afin qu'elles soient discutées et mises en œuvre.
- ⊕ **Soutien à l'action** : soutenir des projets existants, initier, accompagner la mise en œuvre de projets de terrain démonstratifs.
- ⊕ **Démultiplication** : favoriser la reproduction d'initiatives exemplaires en vue d'un développement à plus grande échelle ou d'une adhésion par le plus grand nombre.

NOS VALEURS

- ⊕ **Cohérence** : mettre en accord les paroles et les actes. Assumer pleinement notre responsabilité dans les impacts et dans les solutions. Participer au changement de conscience.
- ⊕ **Coopération** : travailler avec l'ensemble des parties prenantes / acteurs. Construire des passerelles plutôt que des fossés.
- ⊕ **Créativité** : oser de nouvelles aspirations, de nouvelles idées.
- ⊕ **Dialogue** : écouter, respecter, échanger, proposer.
Sobriété : distinguer l'essentiel du superflu, retrouver sa liberté de choix et se reconnecter avec le rythme du vivant.
- ⊕ **Solidarité** : être solidaire avec l'ensemble du vivant (hommes, animaux et autres formes de la vie), dans l'espace (ici et ailleurs) et dans le temps (aujourd'hui et demain), dans le respect de la diversité culturelle.

Depuis le 15 avril 2011, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme s'appelle Fondation pour la Nature et l'Homme.

ÉVOLUTION : CHAPITRE 2

⊕ www.fnh.org

6 rue de l'Est | 92100 Boulogne-Billancourt | Tél. : 01 41 22 10 70

PHOTOS COUVERTURE : M. GROSS | A. CADI | M. GUNTHER | GETTYIMAGES | E. VAZZOLER | F.X. PELLETIER | CLMBBDO | FNH